

Dossier d'admission centre Medipsy Montreuil

Madame, Monsieur,

Vous faites une demande d'admission au centre Medipsy Montreuil :

Voici les éléments que doit comporter votre dossier complet :

- Demande d'admission complétée par médecin adresseur
- Le contrat de soins signé par le patient
- Attestation de droits de Sécurité Sociale (et/ou CSS ou AME) datant de moins de 2 mois
- La photocopie recto-verso de :
 - Votre pièce d'identité ou titre de séjour
- La photocopie recto-verso de votre carte mutuelle en cours de validité

NOUS RENVoyer VOTRE DOSSIER DUMENT COMPLÉTÉ :

A l'attention du centre Medipsy Montreuil
Mail : centremedipsy-montreuil@ramsaysante.fr

TEL : 01 72 59 36 16

Courrier

CENTRE MEDIPSY MONTREUIL

11 rue Stalingrad
93100 Montreuil

93100 Montreuil

Tel : 01 72 59 36 16

<https://clinique-des-platanes.ramsaysante.fr>

Identité de l'adreur	
NOM : Profession : Institution : Adresse : Code postal : Ville : Téléphone : / / / / Fax : / / / / Courriel :	TAMPON

Motif de la demande
<input type="checkbox"/> Centre de jour Jour(s) de disponibilités ;

Médecin traitant
Nom :
Adresse :
Tél :

Médecins spécialistes

Nom :

Adresse :

Tél :

Service social ayant effectué avec le patient la demande d'admission
Intitulé du service social : Nom de l'Assistant(e) Sociale : Téléphone : Adresse : Code postal : Ville :

Identité du patient	
NOM :	Prénom :
NOM de jeune fille :	
Date de naissance : / /	Lieu de naissance :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone fixe : / / / /	Téléphone portable : / / / /
DMP :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Situation familiale			
<input type="checkbox"/> Marié (e)	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> PACS	Nombre d'enfants :
<input type="checkbox"/> Concubinage	<input type="checkbox"/> Veuf (ve)	<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	Personne à charge :

Protection juridique	
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Tutelle
<input type="checkbox"/> Curatelle	<input type="checkbox"/> Autre : _____
<input type="checkbox"/> Mesure/démarche en cours	
Représentant(e) légal(e):	
Adresse personnelle :	
Tél : / / / /	Courriel :

Situation judiciaire	
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Suivi actuel :
	<input type="checkbox"/> Suivi passé :
	<input type="checkbox"/> Obligation de soins

Antécédents (merci de joindre les Compte rendus d'hospitalisation)		
Médico-chirurgicaux :		
Psychiatriques :		
Tentative de suicide :		
Idées suicidaires actuelles		
Allergies	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui :

Antécédents addictologiques (merci de joindre les CRH éventuels)					
	Problématique actuelle	Problématique passée	Consommation déclarée	Sevrage avant l'admission	
				Oui	Non
Alcool					
Tabac					
Cannabis					
Opiacés *					
Benzodiazépine					
Cocaïne					
Jeux					
Autre (à préciser)					

*Substitution en cours :

Traitement actuel
<input type="checkbox"/> Aucun traitement médicamenteux <input type="checkbox"/> Traitement médicamenteux en cours : joindre une copie de la/des dernières ordonnances

Contrat de Soins et de Vie en Collectivité en Centre de jour

Bienvenue à l'Hôpital de jour. Il s'agit d'une hospitalisation ambulatoire qui vous permettra de recevoir des soins individualisés appropriés à votre état.

Votre programme thérapeutique est établi avec l'équipe soignante au début de votre prise en charge et sera réévalué régulièrement.

Afin que ce travail en commun entre vous et l'équipe soignante soit bénéfique, il est nécessaire de respecter un certain nombre de règles.

Prise en charge

L'infirmier(e) vous recevra au début de chaque jour pour faire le point sur votre état, l'atteinte de vos objectifs et vos difficultés.

Un professionnel de l'équipe deviendra votre référent au cours de l'hospitalisation de jour. N'hésitez pas à lui faire part de vos besoins ou questions.

Au cours de votre séjour, vous pourriez bénéficier d'un entretien avec un psychologue.

Attention :

Votre médecin généraliste, addictologue et psychiatre reste votre médecin référent, pensez à le contacter pour le renouvellement de vos ordonnances et arrêt de travail.

Le médecin du centre de jour participe à votre suivi addictologique et psychothérapeutique en collaboration avec vos médecins référents. Nous veillerons également à la bonne coordination de votre parcours de soin. Le centre de jour ne fournit aucun médicament.

• **Assiduité**

Vous recevrez à votre arrivée un planning d'activité qui nous permettra de construire ensemble votre parcours de soins personnalisé : ce programme est établi avec vous et l'équipe soignante (médecin, psychologue, et/ou infirmier...).

Une fois le programme établi, toutes les activités (collectives ou individuelles) inscrites sur votre planning sont obligatoires. A ce titre, les rendez-vous de consultations médicales entretiens psychologiques doivent être honorés. Leurs annulations peuvent compromettre votre intégration dans le programme de soin.

En signant avec nous ce contrat de soins, vous vous engagez à respecter les jours et heures de présence programmés.

Toute absence devra être impérativement signalée et justifiée au plus tard le jour même ; en cas d'absences répétées, l'équipe réévaluera la continuité de votre prise en charge.

• **Transport**

Dans le cas où vous venez par vos propres moyens, nous vous rappelons que la conduite automobile sous l'influence de substances psychotropes (alcool, cannabis, médicaments et autres drogues) est dangereuse.

- **Consommation de produits**

Dans l'enceinte de l'établissement, espaces extérieurs compris, toute consommation de substances psychotropes (alcool, cannabis, médicaments non prescrits et autres drogues) est strictement interdite quelles que soient vos consommations à l'extérieur.

A votre arrivée à l'hôpital de jour, l'infirmier(e) qui vous accueillera pourra éventuellement être amené à réaliser des tests destinés à évaluer votre consommation (éthylotest, CO-test)

Dans le cas où votre état ne serait pas compatible avec certaines activités, le médecin addictologue conviendra avec vous de la suite de la prise en charge.

- **Respect de soi-même et des autres**

Par respect pour les professionnels vous prenant en charge, les autres patients et vous-même, il vous est demandé :

- D'avoir une tenue vestimentaire correcte,
- D'être attentif à votre hygiène personnelle et notamment à l'hygiène des mains,
- De respecter les locaux,
- De respecter la tranquillité et le repos de chacun,
- D'avoir des échanges verbaux calmes et courtois,
- Comme le stipule le décret n°2006-1386, il est strictement interdit de fumer dans tous les lieux fermés et couverts accueillant du public, cela s'applique donc à l'ensemble du centre de jour. Une zone fumeur sera mise à votre disposition.

La rupture du contrat de soins

Le non-respect des engagements découlant du contrat de soins pourra être considéré comme une remise en cause de celui-ci et pourra, après décision en équipe pluridisciplinaire, entraîner la réévaluation de la prise en charge.

Votre signature

l'ensemble de l'équipe Medipsy